

L'ENSEIGNEMENT DE LA PRODUCTION D'ÉCRITS EN MOYENNE SECTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

LIVRET 1

LE CONTENU DU RAPPORT – JUILLET 2023

La mission d'inspection générale propose trois livrets qui rassemblent les observations et analyses réalisées :

- **le livret 1 est dédié spécifiquement aux apprentissages de la production d'écrits en MS à l'école maternelle (cycle 1) ;**
- le livret 2 est centré sur les apprentissages de la production d'écrits en CE2 à l'école élémentaire (cycle 2) ;
- le livret 3 porte sur le pilotage pédagogique de l'enseignement de l'écriture et de la production d'écrits aux cycles 1 et 2. Il est destiné plus particulièrement aux inspecteurs de l'éducation nationale ainsi qu'aux autorités départementales et académiques.

LES AUTEURS

- Ghislaine Desbuissons, Nathalie Vilacèque (pilotes)
- Bénédicte Abraham, Souad Ayada, Federico Berera, Jean-Michel Coignard, Myriam Grafto, Ollivier Hunault, Élisabeth Laporte, Laurence Loeffel, Françoise Mallet, Caroline Moreau-Fauvarque, Catherine Mottet, François Micheletti, Fabrice Poli, Yves Poncelet, Armelle Poutrel, Anne Szymczak, Lionel Tarlet, François Vandenbrouck

PRÉAMBULE

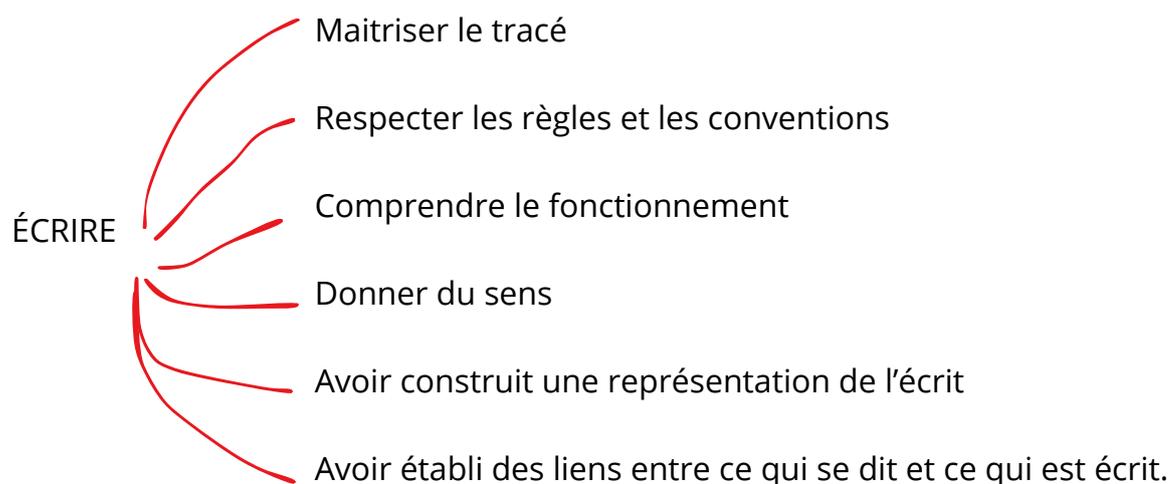
Objectifs du rapport :

- identifier la fréquence et les régularités
- identifier les repères de progressivité
- identifier les aménagements
- identifier les caractéristiques d'apprentissage
- identifier les outils proposés

GRAPHISME \neq ÉCRITURE

Mais un point commun : la nature **graphomotrice**

La fonction de l'écrit : **conserver** et **communiquer**.



Références³

L'élève, pour apprendre à écrire, a besoin de travailler trois compétences :

- il doit devenir capable d'identifier les unités sonores de la langue ;
- il doit comprendre comment s'opère la transformation d'une parole en écrit en découvrant le principe alphabétique ;
- il lui faut construire progressivement les savoir-faire permettant les premières écritures, d'abord guidées puis autonomes.

Les apprentissages doivent donc entraîner l'élève à :

- reconnaître les lettres, leur forme, leur son ; manipuler des syllabes et des phonèmes ;
- participer verbalement à la production d'un écrit ;
- réaliser de premiers tracés d'écriture (à partir de la moyenne section) en copiant en cursive un mot ou une très courte phrase dont le sens est connu puis en écrivant seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus ;
- écrire son prénom en écriture cursive, sans modèle ;
- découvrir les correspondances entre les trois écritures (cursive, script, capitales).

LA PRÉSENCE DE L'ÉCRIT ET DE L'ÉCRITURE DANS L'ESPACE CLASSE

Références⁴

L'enseignant donne aux enfants les moyens de s'entraîner, notamment avec de la copie, dans un coin écriture aménagé spécialement (outils, feuilles blanches et à lignes, ordinateur et imprimante, tablette numérique et stylets, tableaux de correspondance des graphies, textes connus).

TROP PEU D'ESPACES EXPLICITEMENT DÉDIÉS À L'ÉCRITURE

- Réfléchir à un espace dédié à l'activité d'écriture distinct des activités graphiques
- Y installer le matériel évolutif
- Mettre un coin écrivain/production d'écrit
- Pas assez en accès libre
- Il doit y avoir des outils, des supports d'apprentissage, des affichages, des référents de travail.
- Plutôt à proximité des livres.

BESOIN D'OUTILS DE RÉFÉRENCE, EXPLICITEMENT PRÉSENTÉS ET QUOTIDIENNEMENT UTILISÉS

Des affichages nombreux mais qui sont rarement des outils de référence pour les élèves.

L'espace de regroupement est celui qui comporte le plus d'affichage.

S'interroger sur l'affichage de l'alphabet "rigolo" en PS à 2 m du sol.

L'utilisation de corde tendue est remise en cause pour des raisons de sécurité. Les décorations ne doivent pas dépasser 20% de la surface des cloisons.

Des affichages inadaptés aux besoins des élèves

PLACE DE LA PRODUCTION D'ÉCRITS DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES

Coins-jeux : affichage de supports constituant un répertoire de mots.

Coin lecture : faire l'objet d'une attention particulière ; les affichages doivent être le reflet de projet menés autour des oeuvres littéraires ou documentaires

Coins spécifiques : jeux symboliques ; coin cuisine (recettes dont le texte a été saisi au clavier de l'ordi après avoir été dicté à l'adulte) ; coin maths (bande numérique, différentes représentations du nombre, jeux de manipulation) ; coin écriture (modèles de signes graphiques sur bandes plastifiées, modèles de lettres, bandelettes de papier pour écrire, lettres tampons, abécédaires, guide pour tenue de l'outil scripteur) ;

DES SUPPORTS DE TRAVAIL ET OUTILS TROP PEU PERSONNALISÉS

- Pas de cahier personnalisé dédié aux activités graphiques ou d'écriture
- Pas de cahier d'essais graphiques ou d'écriture ou d'écrivain
- Les premières tentatives d'écriture des élèves sont rarement conservées (pas de traces écrites laissées ou peu commentée, peu photographiées, pas valorisées)



NÉCESSITÉ DE DISTINGUER DESSIN, ACTIVITÉS GRAPHIQUES ET ÉCRITURE

Le cahier de dessin peut comporter des écrits. L'enseignant écrit devant l'élève et explicite ce qu'il fait.

Le cahier d'activités graphiques permet de conserver les reproductions de motifs à visée esthétique ou exercices, geste et mouvement de la main

Le cahier d'écriture comporte les premiers essais d'écriture tâtonné guidés par l'enseignant ou réalisés en autonomie et les exercices de copie de lettres et de mots.

FEUILLE
BLANCHE

1 LIGNE

2 LIGNES

VARIATION DE
LA HAUTEUR

Pour que les supports individuels d'écrits soient au service de la valorisation des progrès :

Définir en équipe le choix des cahiers d'écriture, activités graphiques et dessin



Expliciter aux élèves la fonction et les usages des cahiers et outils



Définir en équipe le contenu du cahier de suivi des apprentissages



Elaborer un carnet de suivi des apprentissages autour d'un socle national



L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCRIT : RITUALISATION ET PROGRESSIVITÉ SONT INDISPENSABLES AUX APPRENTISSAGES

Références¹³

« Jean-Émile Gombert et Michel Fayol ont montré que la différenciation entre dessin et écriture se réalise à travers différents stades successifs. À 3 ans, l'enfant gribouille sur des lignes ondulantes. Il a déjà acquis des traits de l'écriture superordonnés tels que la direction et la linéarité, il commence à y avoir découpage en unités discrètes (pseudo-écriture). Entre 3 et 4 ans, l'écriture est caractérisée par des séquences de ronds, il commence à y avoir découpage en unités discrètes (pseudo-lettres). Vers 4 ans, les enfants commencent à utiliser les lettres lorsqu'ils écrivent, que ce soit en copie ou en production spontanée ».

Références¹⁷

Petite section :

- Pas d'enseignement de l'écriture en petite section.
- Observer des écrits et des situations d'écriture commentés par l'adulte.
- Si certains enfants produisent des simulacres d'écriture, l'enseignant s'intéresse à ces essais, les commente et les valorise.

Moyenne section :

- Les enfants qui sont prêts peuvent s'exercer à la copie de mots simples (le plus souvent en capitales d'imprimerie), sous la tutelle de l'enseignant.
- Celui-ci estime le moment où certains peuvent réaliser des essais d'encodage de mots simples (une à deux syllabes) et connus.

Grande section :

- Copier des mots connus en cursive, si les enfants ont acquis une certaine maturité motrice.
- Essayer d'écrire des mots nouveaux en utilisant les ressources de la classe et ses connaissances de l'écrit (phonologie, analyse des composantes de l'écrit).

DICTÉE À L'ADULTE

LES INCONTOURNABLES

Doit être plus fréquemment pratiqué

les conditions matérielles sont importantes : taille du support, emplacement, organisation

pas assez de guidage des tâtonnements qui permettent la transformation du propos spontané en texte

explicitation du type de graphie utilisé : la cursive doit être utilisée devant les élèves

travail précis de construction du propos des élèves

explicitation du type de graphie utilisé

Etre attentif à bien reformuler, à faire répéter et à écrire très soigneusement ce que les élèves dictent

oralisation de l'énoncé en l'écrivant : faire le lien entre les sons et ce qu'elle écrit, mettre en évidence la fonction de l'écrit

travail précis de construction du propos des élèves

mise en évidence de l'écrit de l'enseignant pour que tous les élèves puissent l'observer

gestion des remarques inattendues des élèves

relecture du texte devant les élèves à l'issue du travail

Quand commencer à proposer des dictées à l'adulte ?

Les élèves sont prêts quand ils commencent à pouvoir **rappeler oralement un récit** bien connu, **à échanger** quelques instants avec un interlocuteur en restant dans le thème de la conversation.

Pour pouvoir produire un écrit, l'élève a besoin d'avoir eu de nombreuses expériences de réception d'écrits variés.

Une fois par semaine en GS - 2 fois par mois en MS

LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES LES PLUS FAVORABLES À L'APPRENTISSAGE

La séance s'inscrit dans une **progression adaptée** aux enjeux d'apprentissage portés par les programmes d'enseignement du cycle

L'enseignant se donne les moyens d'un **suivi précis** du travail des élèves

Le langage de l'enseignant est **modélisant**.

Les situations d'apprentissage sont **intéressantes** pour les élèves, d'un niveau **adapté** aux capacités de chacun et d'une ambition suffisante pour susciter la **motivation** et permettre un progrès.

L'enseignant propose un **étayage collectif** et **individuel réfléchi**

Les **enjeux** de la **construction** de l'écrit sont connus de l'enseignant et compris.

L'enseignement est **explicite**.

LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES QUI SUSCITENT DES RÉSERVES

Des connaissances didactiques et pédagogiques trop **lacunaires** : pratique intuitive et non structurée

Inadaptation de la séance aux objectifs visés

Erreurs d'orthographe

Etayage langagier insuffisant ou inadapté

Accompagnement à l'utilisation d'outils et écrits de référence **inexistant**

Accompagnement **défaillant** du geste graphique

Peu de personnalisation en matière d'évaluation